Projet d'appui aux Fonds de Développement Local forestier (AT-FDL)

"Appuis apportés aux FDL et recommandations pour leur amélioration effective"

Atelier de Restitution,
Brazzaville, 3 et 4 Juillet 2015

Sommaire

1: Présentation des FDL et des activités menées

2: Résultats des diagnostics

3: Développement des manuels de gestion

4: Révision des textes relatifs aux FDL

5: Conclusion et recommandations

6: Orientation des travaux en groupe

1. Présentation des FDL et de l'Assistance Technique

Fonds de Développement Local

- Propre à chaque Unité Forestière (aménagée)
- Créé par arrêtés (FDL, CC) + règlement intérieur
- Redevance 200 FCFA par m3 bois exploité + subventions du conseil départemental + dons et legs
- Conseil de Concertation + coordination technique et comité d'évaluation ► financement microprojets
- Démarrage avec sociétés CIB (Olam) et IFO :
  2006/2007 : validation premiers Plans Aménagement
  2008/2009 : FDL provisoires et premiers microprojets
  2010 : formalisation par arrêtés
  2012 : règlements intérieurs
  Ensuite : procédures, adaptations….

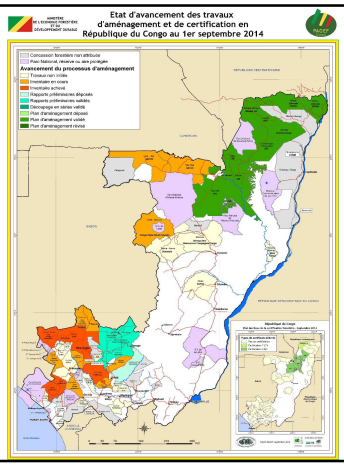

Etapes et activités progressives

• Analyse des mécanismes de partage des bénéfices au Congo, incluant le FDL, et au niveau international
• Approfondissement du diagnostic général des FDL, identification et validation des appuis

- Axe appui 1: Diagnostic approfondi et formation des structures **bénéficiaires des microprojets**
- Axe appui 2: Développement de manuels de **procédures et d'outils de gestion** des FDL (comptabilité, gestion microprojets, suivi évaluation)
- Axe appui 3: Révision des **textes créant et organisant les FDL** (intégration des révisions liées aux procédures et autres aspects discutés)

Approches participatives et ancrées sur le terrain

▪ Diagnostic et identification des axes de travail avec les parties prenantes des CC
- ► **Entretiens individuels et focus groups**
- ► **Observation participante** des instances

▪ Amélioration / développement des procédures et outils + Révision textes d'applications
- ► **Diagnostic et formations** des CLPA
- ► **Travaux individuels** avec acteurs des CC
- ► **Panels technique** à Brazzaville
- ► **Commissions Techniques Interdépartementales** des Conseils de Concertation des FDL de la Sangha et de la Likouala

7

			Diagnostic	Formation CLPA	Elaboration textes et outils	Diffusion
Sociétés	**Zone**	**Niveau FDL**				
IFO	Nord	Créé, opérationnel	X	X	X	X
CIB	Nord	Créé, opérationnel	X	X	X	X
MOKABI	Nord	Créé, opérationnel	X	X	X	X
STC	Nord	Créé, en démarrage	X		X	X
BPL	Nord	Créé, en démarrage	X			X
LT	Nord	Créé, non exécuté				X
SICOFOR	Sud	Non créé	X			X
TAMAN	Sud	Non créé	X			X
ASIA CONGO	Sud	Non créé	X			X

2. Résultats des diagnostics

10

Le FDL présente **plusieurs avantages** à son application:

• Basé sur une **redevance** et non une taxe, permettant une bonne mobilisation des ressources financières

• Ancré au **niveau local avec circuit court**, qui permet de relier directement le niveau département aux CLPA

• **Participatif**, faisant intervenir tous (ou presque) les acteurs concernés par la planification et l'exécution du développement au niveau local

• Caractère **expérimental** ayant permis de créer progressivement des procédures et des outils adaptées pour faire face aux besoins identifiés selon les situations

11

Ses **faiblesses** sont en partie les revers de ses avantages :

• Gratuité des fonctions (et non professionnalisation) avec forte participation des administrations locales ► manque **efficacité et efficience**, avec implication de la société au-delà de ses prérogatives

• Délégation de la gestion à l'administration décentralisée (et déconc.) sans supervision active de la part du MEFDD ► **transparence et redevabilité** limitées

• Caractère expérimental et peu encadré en matière des procédures et outils de gestion ►**procédures souvent incomplètes et différentes** suivant les contextes

12

Diagnostic des microprojets auprès des bénéficiaires :

Type de bénéficiaires : **groupements** de développement, communautaire ou bien familiaux ?

❖ 75% des groupements ont été créés pour les FDL

❖ Pas de documents organisationnels pour la majorité
❖ Manque de capacités
(Organisationnelles, techniques et financières)
❖ Manque chronique d'efficacité des microprojets

❖ Conflits internes (équipement, finances, bénéfices)

❖ Identification des microprojets peu participative

13

Recommandations tirées du diagnostic microprojets :

♦ Elargir les bénéficiaires aux groupements familiaux

♦ Pouvoir des CLPA dans le choix des microprojets

♦ Elargir les microprojets au infrastructures sociales

♦ Renforcer les capacités et accompagner les bénéficiaires et les coordinations techniques
a) contribution des bénéficiaires
b) question des ayant droits, autochtones
c) efficacité et partage des bénéfices

14

3. Développement des manuels

15

Besoins identifiés

1. Gestion comptable des microprojets (*base : versions CIB et IFO*)
2. Identification, montage et gestion des microprojets *(base : fiches de microprojets)*
3. Suivi et évaluation des microprojets (*absence de méthode / format*)

Objectifs

1. Procédures basées sur l'existant, adaptées à la diversité des FDL ainsi qu'aux capacités des instances *versions pilotes qui doivent évoluer*
2. Procédures complétées par des outils de gestion (ex. fiche de microprojet, fichier comptable, base de données des microprojets, canevas de rapports)

16

4. Révision des textes relatifs aux FDL

17

Textes concernés à **trois niveaux** :

1. Décret d'application qui crée les FDL
2. Arrêtés qui prévoient les modalités d'organisation et de fonctionnement des FDL et des Conseils de Concertation
3. Règlement Intérieur qui précise et régit le fonctionnement et l'organisation des FDL

Décision d'ajouter un Décret comporte :

❑ Une motivation explicite (…)
❑ Des avantages (…)
❑ Des inconvénient (…)

18

Modifications apportées (Décret, Arrêtés, RI)
► Participation, transparence, efficacité, audit, implication du MEFDD…

Aspects discutés, qui n'ont pas/peu fait l'objet de consensus et qui nécessitent d'être considérés par le MEFDD pour la finalisation des textes
►Révision du montant de la redevance, recrutement de professionnels (comptable, technicien), volume commercialisable *versus* volume fût …

Autre aspect connexe aux FDL, qui mériterait d'être clarifié par le MEFDD
►Statut des SDC et modèle de (co)gestion

19

5. Conclusions et recommandations

20

Principes, procédures et outils ont été développés de manière progressive et participative mais limites et défis pour leur application

Expertise limitée au niveau départemental (société civile, administration) pour l'application des procédures simplifiées

Motivations variables, liées aux conditions de prise en charge des missions de terrain des instances

Freins au changement et à l'innovation pour des raisons de conflits d'intérêts ou simplement d'habitudes

21

Recommandations

A l'attention du Ministère de l'Economie Forestière
Finalisation et adoption des textes, Implication plus importante de la Tutelle, Opérationnalisation et extension des FDL, Autre (Révision modèle des SDC)

A l'attention des Conseils de Concertation
Engagement pour appliquer les procédures en poursuivant les efforts de mutualisation /harmonisation

A l'attention des bailleurs de fonds et société civile
Accompagnement des instances / des bénéficiaires
Appui à la révision des SDC

22

6. Orientation des travaux en groupe

23

Examiner les aspects n'ayant pas ou peu fait l'objet de consensus (incluant le mode de gestion des SDC)
Et proposer des pistes / propositions

Examiner les recommandations
Et proposer des pistes / propositions plus détaillées, accompagnées d'une feuille de route le cas échéant, tout en faisant le lien avec d'autres processus / activités qui n'ont pas été identifiés

24

Merci pour votre
attention